



Observatoire des arrêts de travail

2023

Réalisé en collaboration avec  MOODELIGHT

 GROUPE
APICIL

Le Groupe APICIL

en quelques
infos et chiffres
clés

3^e groupe français de protection sociale

Chiffre d'affaires en 2021

3,5 Md d'euros

Clients

50 400 entreprises

1,7 million
d'assurés protégés

4 grands métiers

- Santé-prévoyance
- Epargne & services financiers
- Retraite
- Services

2 000 collaborateurs

Un engagement fort en matière de RSE

Promouvoir l'inclusion

Édito



Thomas Perrin,
Directeur Général Adjoint
Services du Groupe APICIL

Après une crise sanitaire majeure qui a bouleversé les organisations, l'heure est aux premiers bilans : quelles traces a-t-elle laissé ? Quels impacts sur le niveau des absences des salariés français ?

Après une baisse entre 2020 et 2021, force est de constater un retour à la hausse de l'absentéisme en 2022, tous secteurs et populations confondus.

Cependant si cette tendance de fond concerne l'ensemble des salariés, un point d'attention doit être porté sur les plus jeunes, qui sont beaucoup plus nombreux à s'absenter qu'en 2021, et sur les arrêts de courte durée.

Dégradation de l'état de la santé mentale des Français, évolution du rapport au travail des salariés, marché de l'emploi propice à la mobilité professionnelle et aux réorientations : un contexte mouvant qui donne des pistes d'explication pour comprendre l'évolution des chiffres de cette nouvelle édition de notre Observatoire des arrêts de travail.

Et qui rappelle les nouveaux défis que les organisations doivent relever pour continuer à attirer et fidéliser leurs collaborateurs !

Le Groupe APICIL en a toujours été convaincu : plus que jamais les actions en faveur de la prévention et de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) sont des leviers pour agir et doivent être au cœur des stratégies des entreprises.



Principaux enseignements

- **L'absentéisme est reparti à la hausse** en 2022, atteignant un taux de 5,76%.
- **35% des salariés ont eu au moins un arrêt de travail** en 2022, une proportion qui augmente fortement puisqu'ils étaient 28% en 2021, soit une hausse de plus de 7 points.
- Un **point d'alerte sur les populations les plus jeunes** : en effet si les salariés les plus à risque en termes de taux d'absentéisme et de durée d'absence restent les plus âgés et les plus anciens en poste, une tendance se confirme : **39% des salariés entre 30-39 ans ont eu au moins une absence en 2022** (le taux en plus forte progression avec +8,5 points) ; ils sont 32% chez les moins de 30 ans, un niveau plus élevé que chez les salariés de plus de 60 ans (24%).
- Au global, la durée moyenne des arrêts diminue et passe à 22,13 jours par salarié alors que **les arrêts de courte durée (3 à 7 jours) augmentent**. Un signal qui interpelle sur l'engagement des collaborateurs et l'évolution du rapport au travail, dans une ère post-COVID qui a bouleversé les organisations et les aspirations des salariés.
- **92% des arrêts de travail sont dus à une maladie**, mais les **maladies professionnelles sont toujours les motifs d'absence dont la durée est la plus longue**, un chiffre qui rappelle l'importance des actions de prévention des Troubles Musculo Squelettiques (TMS), principale cause de maladies professionnelles en France.
- Enfin le secteur enregistrant **le plus fort taux d'absentéisme est celui de la santé, de l'économie sociale et de l'éducation**, suivis par le transport et le commerce, des secteurs dont les conditions de travail ont été particulièrement éprouvées ces derniers temps et qui sont touchés par les affections psychiques et les TMS.

Après une baisse en 2021 ,
**le taux d'absentéisme
repart à la hausse en 2022**

5,76 %



Le taux d'absentéisme passe
de 5% en 2021 à 5,76% en 2022,
soit une hausse de 0,76 point en un an.

La part des salariés ayant eu
au moins un arrêt de travail
est **également en forte augmentation**

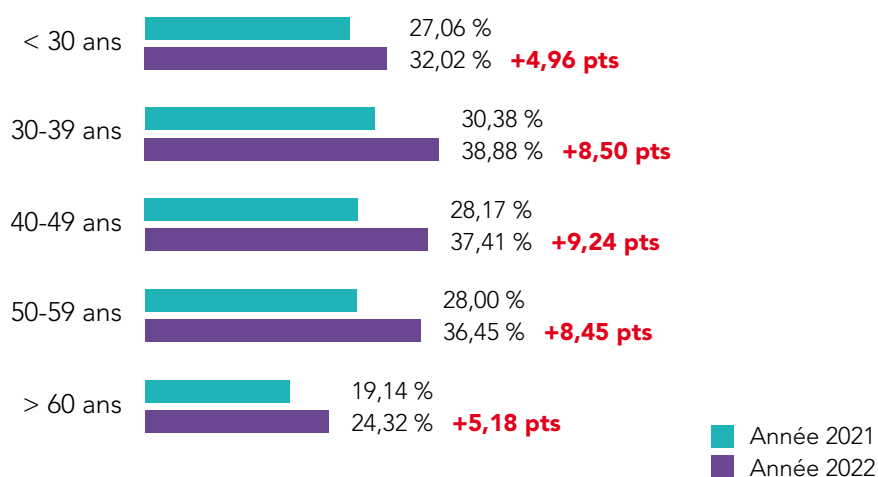
35 %



En 2021, la part des salariés ayant eu
au moins un arrêt de travail était de 27,78% ;
ce taux passe à 35,13% en 2022.

Un absentéisme qui concerne **de plus en plus de salariés de 30-39 ans**

COLLABORATEURS AYANT EU AU MOINS 1 ARRÊT DE TRAVAIL DANS L'ANNÉE, PAR TRANCHE D'ÂGE



En 2022, 39% des 30-39 ans ont eu au moins un arrêt de travail, un taux en hausse de 8,50 points par rapport à 2021. Et qui décroît avec l'âge. À noter un point d'alerte concernant les salariés de moins de 30 ans dont la part de ceux ayant eu un arrêt atteint 32%, un niveau plus élevé que chez ceux ayant plus de 60 ans (24%).

La durée moyenne des arrêts de travail **diminue**

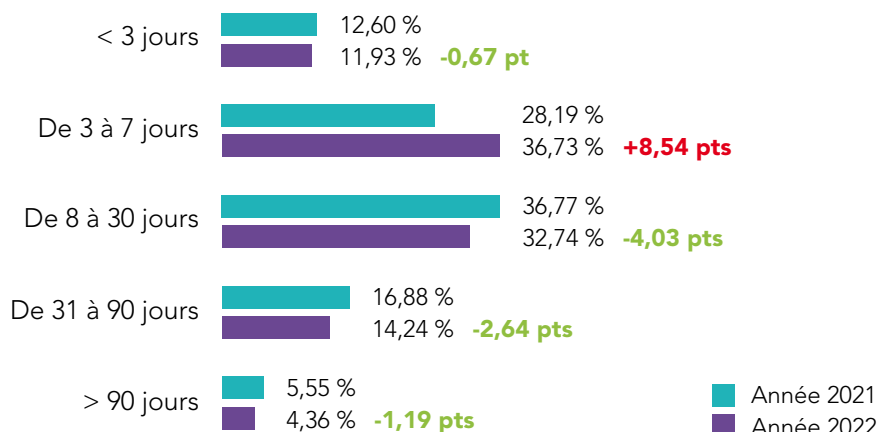
22,13 jours



La durée moyenne des arrêts en 2022 est de **22,13 jours**.

Mais la part des **arrêts de courte durée** augmente

RÉPARTITION DES ARRÊTS PAR TRANCHE DE DURÉE



La part des arrêts de travail compris entre 3 à 7 jours est de 36,73%, un chiffre en hausse de plus de 8 points.

Une augmentation qui peut s'expliquer par l'évolution du rapport au travail des salariés français et l'amplification de certaines aspirations, qui constituent de potentielles sources de désengagement : une quête de sens en lien avec les nouveaux enjeux sociétaux, un besoin de reconnaissance, de fortes attentes en termes de conciliation des temps...

Le regard

DE LA CELLULE MÉDICALE D'APICIL

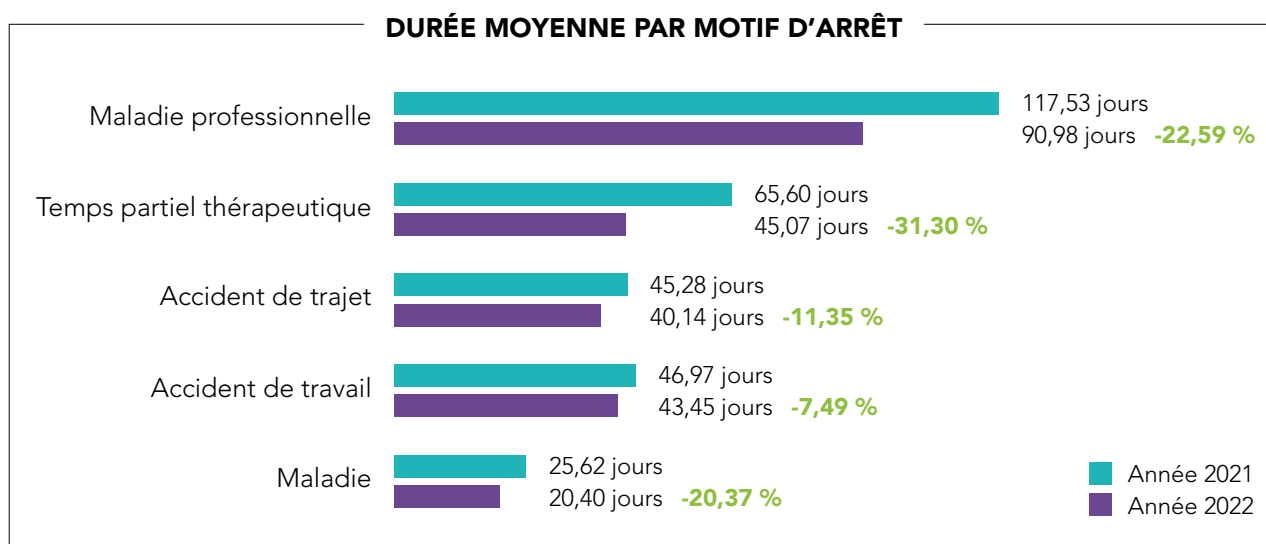
Sur les arrêts de travail suivis de plus de 30 jours, la **durée moyenne est passée de 220 à 300 jours entre 2021 et 2022**, essentiellement du fait de la représentativité des pathologies psychologiques (12 mois d'arrêt de travail en moyenne pour les dépressions).

Des arrêts de travail avant tout dus à la maladie

92%

Comme en 2021,
92% des arrêts de travail
sont dus à la maladie.

mais les absences pour **maladie professionnelle** restent celles pour lesquelles les durées sont **les plus longues**



Le regard

DE LA CELLULE MÉDICALE D'APICIL

Entre 2020 et 2022, les **pathologies psychologiques** sont devenues la première cause d'arrêt de travail sur les arrêts supérieurs à 30 jours :

- Elles représentent **35% des arrêts suivis chez les moins de 30 ans**, suivies des troubles musculo squelettiques à 29%, eux aussi en progression significative sur cette tranche d'âge.
- Chez les **plus de 30 ans, les affections psychiques frôlent les 40 %**, suivies de près par les TMS qui représentent 35 % des dossiers suivis.

Selon les derniers chiffres de l'Assurance Maladie(1), **les troubles musculosquelettiques représentent toujours la grande majorité des maladies professionnelles** (86% des 47 398 maladies professionnelles prises en charge). A noter également que 1 566 des maladies professionnelles relèvent de maladies psychiques, soit 9% de plus qu'en 2020.

Taux d'absentéisme et durée des arrêts de travail : les seniors, les femmes, les salariés à faible qualification et ceux ayant le plus d'ancienneté sont les plus touchés

SEGMENTS LES PLUS TOUCHÉS EN 2022

Taux d'absentéisme

Femme	50-59 ans	Ancienneté > 10 ans	Ouvriers	Santé, économie sociale et éducation
6,57 %	6,47 %	6,54 %	8,41 %	7,44 %

Durée moyenne des arrêts

Femme	> 60 ans	Ancienneté > 10 ans	Ouvriers	Santé, économie sociale et éducation
22,90 jours	31,85 jours	26,54 jours	23,91 jours	25,41 jours

Les segments de population les plus à risques face à l'absentéisme restent inchangés : les femmes, les seniors, les salariés ayant le plus d'ancienneté, les personnes à faible qualification et celles évoluant dans le secteur de la santé, de l'économie sociale et de l'éducation.

Le genre, l'âge, l'ancienneté, le métier exercé et le secteur d'activité demeurent donc des facteurs déterminants en matière de risques, un phénomène qui pousse à agir de façon ciblée et adaptée à chaque population.

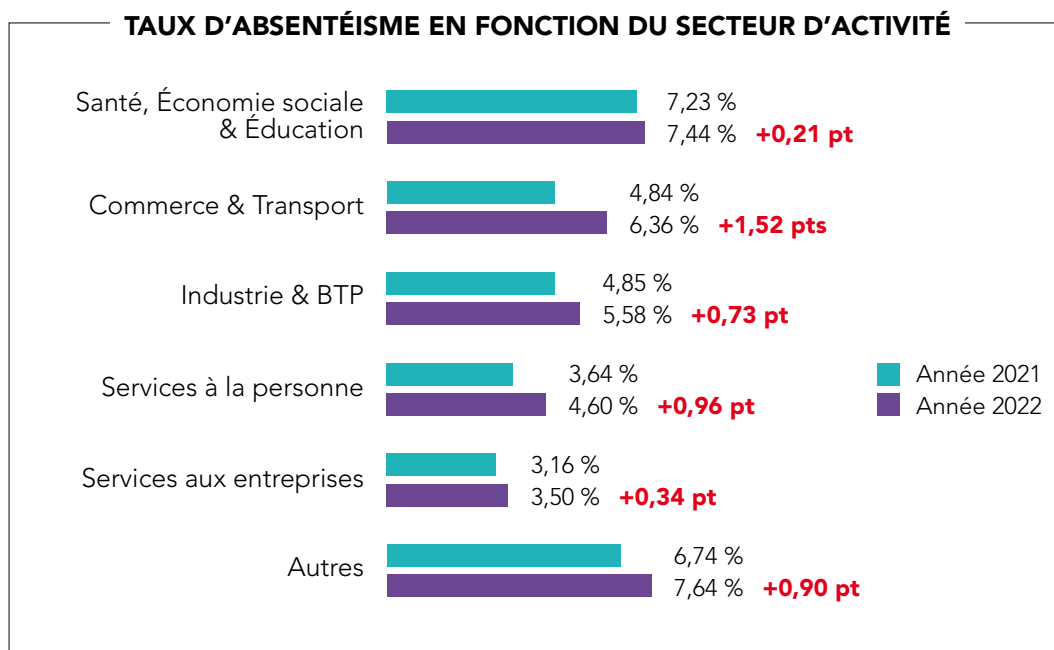
Les salariés seniors et ceux ayant le plus d'ancienneté restent vulnérables, un constat qui rappelle la nécessité de prévenir l'usure professionnelle, un enjeu d'autant plus fort dans le contexte d'allongement de la durée du travail. En effet, selon une étude de la Dares de mars 2023 (2), en France, en 2019, 37% des salariés ne se sentaient pas capables de tenir dans leur travail jusqu'à la retraite. L'exposition à des risques professionnels – physiques ou psychosociaux –, tout comme un état de santé altéré, vont de pair avec un sentiment accru d'insoutenabilité du travail.

Le regard

DE LA CELLULE MÉDICALE D'APICIL

La proposition d'un accompagnement à un retour à l'emploi est mieux accueillie et plus efficace sur les fonctions cadres et de manière générale chez les jeunes collaborateurs, qui envisagent plus facilement leur reprise et souvent une reconversion. **Plus de 270 assurés en arrêt se sont vu proposer notre service de retour à l'emploi** en 2022 (2 fois plus qu'en 2021).

Une crise sanitaire qui a laissé des traces sur les métiers les plus exposés...



Le secteur de la santé, de l'économie sociale et de l'éducation arrive en tête des secteurs les plus touchés par l'absentéisme, suivis par le commerce et le transport.

Un lien peut être établi entre taux d'absentéisme et dégradation des conditions de travail. Selon une étude de l'Insee(3), les métiers de la santé, de l'économie sociale et de l'éducation, dits essentiels, sont ceux pour lesquels **l'intensité du travail et les exigences émotionnelles** se sont fortement accrues par rapport à la période d'avant-crise sanitaire. Les salariés de ces secteurs sont également davantage que les autres confrontés à une **hausse des conflits de valeur, devant réaliser des tâches qu'ils désapprouvent ou n'ayant pas les moyens d'exercer correctement leur travail** depuis la crise sanitaire.

Selon l'assurance maladie(1), trois secteurs dont les salariés sont tous en lien avec le public, sont plus touchés par les accidents du travail pour affections psychiques : le secteur médico-social (qui concentre 25% des accidents du travail pour affections psychiques en 2021), le transport de personnes (15%) et le commerce de détail (10 %).

Le regard

DE LA CELLULE MÉDICALE D'APICIL

Les secteurs principalement touchés par les arrêts longs donnant lieu à un suivi sont le médico-social (éducateurs spécialisés, soignants...), l'industrie et le commerce ainsi que les services. Certains secteurs, métiers, contextes médicaux sont bien entendus plus propices pour proposer un accompagnement au retour à l'emploi.



Méthodologie et sources

L'Observatoire des arrêts de travail a été réalisé sur la base de plus de 53 000 entreprises clientes du Groupe APICIL, ce qui représente plus d'un million de salariés du secteur privé, sur l'ensemble du territoire français, à travers les données déclarées en 2021 et 2022 via la Déclaration Sociale Nominative (DSN*). Les taux d'absentéisme ont été calculés selon la méthode calendaire.

Les arrêts de travail pris en compte sont la maladie, la maladie professionnelle, l'accident sur le trajet du travail, l'accident professionnel et le temps partiel thérapeutique (aménagement temporaire de la durée du travail permettant de reprendre progressivement une activité professionnelle).

L'Observatoire s'enrichit cette année avec des données de gestion anonymisées issues de la cellule médicale du Groupe APICIL, qui suit les arrêts de travail au-delà de 30 jours faisant l'objet d'une indemnisation complémentaire par le régime de prévoyance collectif, avec l'éventuel déclenchement d'un accompagnement au retour à l'emploi.

*La DSN repose sur la transmission unique, mensuelle et dématérialisée des données issues de la paie et sur des signalements d'événements. Elle permet pour chaque entreprise de transmettre en une seule fois l'ensemble de ses données sociales.

Les études citées dans cet Observatoire :

- (1) Rapport annuel de l'Assurance Maladie « L'Essentiel 2021, Santé et sécurité au travail »
- (2) « Quels facteurs influencent la capacité des salariés à faire le même travail jusqu'à la retraite » - 9 mars 2023 - DARES Analyses n°17
- (3) Emploi, chômage, revenus du travail - Édition 2022 - Insee

Le Groupe APICIL accompagne les entreprises autour de la prévention de l'absentéisme et de la promotion de la Qualité de vie et des Conditions de Travail grâce à un **écosystème riche et porteur d'innovation**



PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR À L'EMPLOI

L'Action Sociale du Groupe APICIL soutient des actions de prévention santé en entreprise (campagnes vaccinales, dépistages...). Elle met à disposition des salariés des **dispositifs d'accompagnement individuel**, notamment en partenariat avec **MO'Transition** qui réalise un suivi global à destination des **personnes en situation de transition professionnelle** et plus spécifiquement les salariés en phase de reconversion et qui s'interrogent sur leur avenir professionnel.

www.motransition.fr -

QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

MOODELIGHT s'est fixée comme mission de rendre les entreprises désirables et socialement responsables, **en facilitant la Qualité de Vie et des Conditions de Travail, et en rendant les collaborateurs acteurs**. MOODELIGHT accompagne les entreprises à travers un **diagnostic QVCT et des ateliers d'intelligence collective** pour co-construire des solutions concrètes et au plus près des réalités du terrain, sur des problématiques variées: **reconnaissance, travail hybride, prévention de l'usure professionnelle, etc.**

www.moodelight.fr -



CONTRE-VISITE MÉDICALE

Sésame propose un service de **contre-visite médicale sur demande de l'employeur, assuré par des médecins sur toute la France** afin de :

- **Maîtriser l'absentéisme de courte ou moyenne durée et/ou répétitif** en luttant contre les arrêts abusifs (avant mise en œuvre des indemnités journalières complémentaires)
- Répondre au **sentiment d'iniquité** au sein des équipes
- Permettre de la **visibilité organisationnelle** pour la DRH et les managers
 - + **Une approche humaine : visites sur RV ou en cabinet possible**
 - + **Un parcours rapide (rapport sous 72h)**

www.sesamefrance.fr -


À PROPOS DU GROUPE APICIL

Le Groupe APICIL, 3e groupe français de Protection Sociale avec 3,5 Md€ de chiffre d'affaires, propose une gamme complète de solutions performantes et adaptées en santé-prévoyance, épargne et services financiers, retraite ainsi que des services non assurantiels pour particuliers et professionnels.

Chaque jour, les 2 000 collaborateurs du Groupe apportent leur expertise aux plus de 50 400 entreprises et 1,7 million d'assurés protégés. Paritaire et mutualiste, le Groupe accompagne ses clients au plus près de leurs attentes en répondant à leurs besoins dans toutes les étapes de leur vie. En ligne avec sa raison d'être « Par une relation proche et attentionnée, soutenir toutes les vies, toute la vie », le Groupe APICIL est très investi en matière de RSE avec un engagement fort : promouvoir l'inclusion.

Plus d'informations sur

<https://www.groupe-apicil.com/>

Suivez notre actualité sur Twitter 

APICIL TRANSVERSE : Association de moyens du Groupe APICIL régie par la loi du 1er juillet 1901 - Enregistrée sous le numéro SIREN 417 591 971, ayant son siège social sis au 38 rue François PEISSEL 69300 Caluire et Cuire. GRESHAM Banque – Société anonyme au capital de 8 997 634 immatriculée au RCS de Paris sous le n° 341 911 576, établissement de Crédit N°14.120, dont le siège social est situé 20 rue de la Baume - CS 10020 - 75 383 Paris CEDEX 08 - APICIL Asset Management - Société anonyme au capital de 8 058 100 enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 343 104 949, agréée en qualité de Société de Gestion de Portefeuilles par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°GP98038, et dont le siège social est situé 20 rue de la Baume, 75 008 Paris - Communication non contractuelle à caractère publicitaire – Date de parution : 06/23 - Conception : Rumeur Publique – Numéro de la fiche conformité : IN23/FCR0037